

Compte rendu d'activité pour l'année 2016

En 2016 le Conseil d'Administration s'est réuni neuf fois. L'assemblée générale annuelle s'est tenue le samedi 15 octobre 2016 à 15h à la maison EMJ loisir de Roquebrune Cap Martin. Deux bulletins papiers ont été envoyés aux adhérents.

L'ASPONA a organisé le 17 septembre un échange de vues sur le schéma de cohérence territoriale (SCOT) de la Communauté d'Agglomération. Elle a contribué à la venue à Menton d'un botaniste de la Villa Thuret d'Antibes, Marc Bottin, pour une conférence sur la flore protégée des AM. Elle a suivi régulièrement les travaux du Plan Climat Energie départemental.

Les principales interventions de l'ASPONA en 2016 furent :

Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) du vieux Menton

Le 21 novembre 2014, l'ASPONA a déposé un recours en annulation de l'arrêté préfectoral du 23 mai 2014 sur la révision du PSMV, au motif notamment qu'il autorise la transformation de la Place Fontana en entrée-sortie du parking des Sablettes. Un mémoire en défense du Préfet des AM a été déposé juste avant la clôture de l'instruction le 1er décembre 2016. Le Tribunal Administratif nous a informés que l'audience aurait lieu entre février et juin 2017.

Parking des Sablettes à Menton

Le permis a été délivré le 15 septembre 2014 par la mairie de Menton. Notre avocat a d'abord déposé un recours gracieux puis une requête le 17 février 2015. Des travaux d'abattage d'arbres ont été faits sur la Place Fontana sans autorisation. Notre avocat a alors déposé un recours suspension. Suite à l'audience du 15 janvier 2016, le jugement défavorable nous a coûté 2 000 €, sans compter les frais d'avocat. Sur le fond, notre recours est toujours en instruction.

Des taupinières à Menton Garavan

En décembre 2015, une partie des matériaux extraits du chantier du parking des Sablettes a été entreposée sur le terre-plein, à côté du stade Lucien Rhein. Plusieurs adhérents riverains ont signalé des nuisances et l'ASPONA est intervenue auprès de la mairie. Ces déblais initialement utilisés pour engraisser les plages de la baie Est ont été retirés rapidement car ils étaient effectivement pollués.

Documents d'urbanisme

Les permis de construire de Roquebrune et de Menton sont régis par des POS obsolètes qui doivent être remplacés par des Plans locaux d'urbanisme (PLU). En tant que Personne Publique Associée, l'ASPONA participe aux réunions préparatoires à l'élaboration des nouveaux documents d'urbanisme: PADD, SCOT et PLU. L'ASPONA a organisé une réunion sur ce thème qui a été rediscuté lors de l'AG.

Natura 2000 Cap Martin et posidonies de Cabbé

Nous participons, en tant que membre du comité de pilotage, au suivi du plan d'action Natura 2000 Cap Martin. A ce titre, nous plaçons pour une interdiction des ancrages sur l'herbier à posidonies et la mise en place de corps fixes à compter de 2017. Plusieurs adhérents sont réactifs et nous envoient des photos de mouillages illégaux que nous faisons suivre. Nous insistons pour l'implantation de bouées supplémentaires pour mieux délimiter la zone marine protégée, gérée par le Conseil Départemental. L'ASPONA a participé à l'enquête publique concernant de nouveaux aménagements sur la plage naturelle du Pont de Fer à St Roman, en vue du renouvellement de la concession à la SBM. L'ASPONA veillera à ce que l'un de

ces aménagements - l'installation d'une digue sous-marine - n'ait aucun impact sur l'herbier de posidonies.

Suite à l'annonce en septembre du projet d'urbanisation de l'Anse du Portier consistant dans une première phase à créer une extension de 6 hectares sur la mer, l'ASPONA s'est rapprochée de l'Université de Nice et d'autres associations environnementales dans le Var également concernées.

L'ASPONA a déposé ses remarques lors de l'enquête publique concernant les plages de la Baie Ouest

Vallon de St Roman à Roquebrune.

C'est un dossier que l'ASPONA suit depuis 1990. Nous voulons garder la coupure d'urbanisation qui existe entre Monaco et la France. Une zone boisée qui descend du col de l'Arme jusqu'à la mer. Il faut des espaces qui préservent la biodiversité. L'ASPONA a été reçue le 21 décembre par Mme la Sous-Préfète des AM, suite à son recours gracieux contre le permis de construire autorisant la construction de 156 logements et de 311 parkings.

Natura 2000 Castillon & Careï

Nous participons aux réunions de suivi du plan d'actions du site Natura 2000 Collines de Castillon et Vallée du Careï. Parmi les mesures développées, des conventions ont été signées avec des éleveurs pour restaurer d'anciennes zones de pâturage. Le zonage a été étendu en particulier sur le flanc Est pour toucher la mer à la hauteur de la Villa Maria Serena.

Hotel View Star Vistaero

Un projet nous a été présenté, des travaux de confortation de la falaise sont en cours. De la falaise, des rochers se sont déjà détachés pour rouler jusqu'au quartier Bon Voyage. Des maisons ont alors été évacuées. L'ASPONA suit le dossier.

Aide aux adhérents

Comme chaque année, nous avons aidé des adhérents ayant à subir des atteintes à l'environnement, comme l'installation d'une antenne relais ou la présence d'une décharge sauvage.

Forum des associations à Menton, 3 septembre 2016

Annie, Michelle, Frédérique, Sandra et Jean ont tenu un stand dans les jardins Biovès qui a attiré du monde, permis de nombreux échanges et suscité de nouvelles adhésions.

Relations suivies avec d'autres associations

Outre LPO et WWF, nous adhérons au GIR Maralpin et avons participé aux travaux du GADSECA. Nous entretenons régulièrement des échanges avec l'association Roya Expansion Nature (REN) opposée au projet de doublement du tunnel et à l'augmentation du trafic poids lourds qui en résulterait dans la vallée. C'est de la Roya que dépend tout notre système d'approvisionnement en eau potable.

Assemblée générale du 15 octobre 2016.

Le compte rendu de cette AG est joint à ce document

Stagiaire

Une étudiante en master2 de droit du littoral et de l'environnement à Nice Sophia Antipolis, a effectué son stage de fin d'étude à l'ASPONA. Son apport a été précieux.

Site de l'ASPONA <http://aspona.free.fr>

Sur ce site des dossiers en cours avec de nombreuses photos, les bulletins, les comptes rendus d'activité et d'AG. Pour 2016 il a été visité en moyenne 2265 fois par mois. En complément, l'ASPONA a une page Facebook et un compte LinkedIn qui sont consultés régulièrement.